

LA PARITÉ

Un enjeu de Société
Un enjeu pour la Profession comptable

ASSOCIATION

Femmes Experts-comptables

Sommaire

AVANT-PROPOS

ILS NOUS SOUTIENNENT

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION FEMMES EXPERTS-COMPTABLES

I - LA PARITÉ : CONSTATS ET ENJEUX

- L'égalité entre les femmes et les hommes, un enjeu de société
- Parité et performance, mythe ou réalité ?
- La féminisation de la profession comptable, un enjeu d'avenir
- La féminisation de la profession comptable, les freins
- Le stage d'expertise comptable en question ?
- Enquête sur les traitements et salaires
- Où sont les femmes ?

II - EXPERTS-COMPTABLES, FEMMES, HOMMES, OSEZ LE CHANGEMENT !

- Casser les codes, faire évoluer les mentalités
- Concilier vie professionnelle et vie privée
- Innover dans l'organisation du travail et dans l'aménagement du temps
- Télétravailler et définir ses limites
- Utiliser le travail collaboratif et la sous-traitance
- Etre femme, expert-comptable et choisir de s'installer seule ou en association : freins, atouts et moyens
- To Do List du leadership au féminin

ELLES ET ILS SONT EXPERTS-COMPTABLES, PASSIONNÉS, INVESTIS ILS NOUS ONT DIT...

CONTRIBUTION DE NOTRE PARTENAIRE

- La maternité : quelle prise en charge selon votre statut ?

GLOSSAIRE

REMERCIEMENTS

Avant-propos

Parler de parité éveille encore trop souvent des critiques, celles des hommes comme celles des femmes. La plus fréquente, la plus vive, est celle de placer en première ligne la compétence pour gommer toute référence au genre. Désormais célèbre, la phrase de **Françoise Giroud dans le Monde en 1983**, n'a rien perdu de sa saveur « **La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente** ».

En effet, à compétence identique, même dans nos sociétés dites développées, les femmes et les hommes ne sont pas à égalité face à de nombreuses situations. Ecartons en premier lieu quelques clichés sexistes : parler de la parité n'est pas un vieux combat de féministes, qui oppose les uns contre les unes... c'est bien au contraire promouvoir la richesse de nos complémentarités.

Il y a **50,4 % d'hommes sur terre et 49,6 % de femmes**. Entre 50-54 ans, les hommes et les femmes sont en nombre égal. Promouvoir la parité, c'est refuser de se passer de cette richesse et combattre tous les freins infondés, la plupart du temps culturels et irrationnels, qui enferment les unes comme les uns dans des stéréotypes.

Nous devons positivement prendre acte que les femmes sont scolarisées et diplômées autant que les hommes, que la prééminence du travail physique recule, que les comportements sociétaux ont changé en profondeur et que la femme aspire à une plus grande indépendance, qu'enfin la femme peut avoir de l'ambition.

Les « **actifs féminins** » sont nombreux tels le courage, la capacité de délivrer, l'intuition, la motivation, l'efficacité... Nous avons des sensibilités et des visions différentes. C'est une chance non négligeable pour aborder les nouveaux comportements sociétaux, les nouvelles relations au travail et les modes de gestion des entreprises qui s'en trouvent

bousculées. Notre complémentarité est un atout pour dénouer ces situations complexes qui se présentent à nous à tous les niveaux, tant au cœur du cabinet que chez nos clients.

La présence des femmes au plus haut niveau des organisations en change la culture, elle en bonifie les valeurs.

Dans cet ouvrage, après un rapide regard sur la société, nous avons voulu traiter de la parité au sein de la profession comptable au niveau des diplômé(e)s et des stagiaires.

En effet, si le personnel des cabinets est largement féminisé, il en va tout autrement des professionnelles qui **ne représentent que 26 % des inscrits** et encore moins, lorsque nous étudions les associées, les dirigeantes, les membres des COMEX, des CODIR, des CA, etc...

L'Association a pour objectif de lever tous les freins qui empêchent les femmes experts-comptables de rester dans la profession, de s'y épanouir, de faire leur propre choix sur le rôle qu'elles entendent jouer, quand et comment.

Elle a aussi pour objectif de faire revenir celles qui en sont parties et d'aider celles qui y sont restées à mener une vie heureuse et à innover de leur influence tous les rouages du cabinet et des institutions, pour faire entendre leur voix.

Que cet ouvrage puisse être une pierre sur ce chemin.

Françoise Savés
Présidente



Ils nous soutiennent



CHARLES-RENÉ TANDÉ

*Président du Conseil supérieur
de l'Ordre des experts-comptables*

Femmes !

Si les femmes experts-comptables libérales constituent 45 % des stagiaires, elles représentent moins de **30 % des inscrits au tableau de l'Ordre**. Une fois leur diplôme obtenu, les 2/3 d'entre elles choisissent une carrière en entreprise.

Ces constats sont le reflet des difficultés rencontrées par beaucoup de consœurs pour concilier vie professionnelle et vie privée. S'investir dans un cabinet et vouloir y être associée nécessite une grande disponibilité. Pour la très grande majorité des femmes, cette problématique de la disponibilité est au cœur de leurs choix en matière d'orientation professionnelle. L'Ordre des experts-comptables est un acteur engagé. Sa mission est de toujours s'inscrire dans les dynamiques de la vie économique et d'anticiper les besoins et les tendances de la gouvernance des entreprises.

Conscient de l'enjeu que représentent les femmes pour l'avenir de la profession, il est désormais essentiel que notre institution, à travers l'Association Femmes experts-comptables, puisse continuer à contribuer à mettre en valeur les compétences de ces femmes experts-comptables en rendant visibles leurs parcours et qualités professionnelles, afin de démontrer la valeur ajoutée qu'elles peuvent apporter à nos cabinets.



JEAN BOUQUOT

*Président de la Compagnie nationale
des commissaires aux comptes*

**La parité,
un enjeu de société évident,
un enjeu pour la profession des commissaires
aux comptes.**

Promouvoir l'égalité femme-homme doit relever aujourd'hui d'une évidence, tant ces efforts sont bénéfiques pour les stagiaires et les salariés, les employeurs commissaires aux comptes mais aussi pour les institutions. Même si cette cause en faveur de la parité est déjà largement relayée par les médias, soutenue par l'Etat et l'Europe, toutes les actions de terrain que des organisations comme les nôtres peuvent mener en faveur de la parité sont cruciales.

Il nous revient à nous, commissaires aux comptes et Compagnie nationale des commissaires aux comptes de mettre en avant et d'accompagner l'accès à l'égalité avec tout le pragmatisme mais aussi l'opiniâtreté, la constance et le volontarisme que requièrent cette cause.

A la Compagnie nationale, nous l'accompagnons résolument et donnons la parole aux femmes commissaires aux comptes pour qu'elles nous livrent leur vision de l'égalité, leur perception de l'intérêt général et leur fierté d'exercer un métier qui associe indépendance, engagement et parité, et qui se revendique porteur de sens.

Merci à toutes celles qui ont contribué à cet ouvrage, souhaitons que leur engagement transforme l'égalité en réalité !

L'Association Femmes experts-comptables

CRÉÉE EN 2010 SOUS L'ÉGIDE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES, L'ASSOCIATION A POUR OBJET DE :

PROMOUVOIR LE RÔLE DES FEMMES EXPERTS-COMPTABLES DANS LA GOUVERNANCE DES ORGANISATIONS

- Renforcer l'attractivité du métier d'expert-comptable auprès des femmes et défendre la féminisation de la profession ;
- œuvrer pour la parité dans les instances professionnelles ;
- Sensibiliser et former les femmes experts-comptables à la fonction d'administrateur et à ses enjeux ;
- Créer un réseau de relations entre les membres de l'Association pour favoriser le networking ;
- Participer aux réseaux nationaux, européens et internationaux, dont l'objet est similaire ou connexe ;
- Et promouvoir la parité et la mixité comme levier économique et enjeu de responsabilité sociale et sociétale des entreprises.

PEUVENT EN ÊTRE MEMBRES

- Les femmes experts-comptables inscrites, ou ayant été inscrites, au tableau de l'Ordre des experts-comptables ;
- Les femmes inscrites, ou ayant été inscrites, à la Compagnie des commissaires aux comptes ;
- Les femmes diplômées d'expertise comptable exerçant, ou ayant exercé, en entreprise ;
- Les femmes diplômées d'expertise comptable exerçant, ou ayant exercé, au sein du secteur public ou du secteur non marchand ;
- Les femmes diplômées d'expertise comptable titulaires, ou ayant été titulaires, d'un mandat public ou associatif ;
- Les femmes experts-comptables stagiaires ;
- Toute personne et notamment les hommes qui veulent soutenir nos objectifs et s'engagent à nos côtés.

BUREAU

- **Françoise Savés**,
Présidente
- **Marie Alvarez Garzon**,
Vice-présidente
- **Marie-Dominique Cavalli**,
Vice-présidente
- **Marie-Christine Franc de Ferrière**,
Vice-présidente
- **Christine Fuhr**,
Vice-présidente
- **Florence Hauducoeure**,
Vice-présidente
- **Alexandra Vernier Bogaert**,
Trésorière
- **Marie-Claude Mignon**,
Secrétaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Marie Alvarez Garzon
- Marie-Ange Andrieux
- Elodie Cassart
- Marie-Dominique Cavalli
- Béatrice Coquereau
- Muriel Correia
- Sophie Coudré
- Angélique Courtade
- Constance Demoures
- Krystell Dicharry
- Marie-Christine Franc de Ferrière
- Anne-Christine Frère
- Christine Fuhr
- Marie-Claude Mignon
- Florence Hauducoeure
- Ildiko Le Picart
- Véronique Marzet
- Valérie Neuville
- Fabienne Nicol Prieur
- Sylvie Riquet
- Françoise Savés
- Elvire Sekloka
- Alexandra Vernier Bogaert
- Isabelle Vittecoq
- Jacqueline Yaich

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

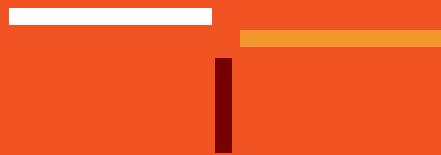
- Marie-Ange Andrieux
- Françoise Berthon
- Agnès Bricard
- Marie-Dominique Cavalli
- Corinne de Séverac

DÉLÉGATION RÉGIONALE

L'Association bénéficie d'un réseau de 23 déléguées régionales placées aux côtés du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes, pour déployer nos actions sur le terrain.

Pour consulter la liste de nos déléguées, l'annuaire de nos adhérentes et nos actions : www.femmes-experts-comptables.com

Femmes et hommes de la profession, rejoignez-nous et faisons ensemble progresser la parité !



Association Femmes experts-comptables
19, rue Cognacq-Jay
75341 Paris Cedex

Contact : Sophie Orsonneau
sorsonneau@cs.experts-comptables.org
01 44 15 60 93

femmes-experts-comptables.com